

b) *Quoad familiam*

Alcoolismus omnes extinguens affectus  
generosos, omnia familiae vincula dissolvit.  
Pecunia ad sustentationem matris et filio-  
rum necessaria, in potationibus repetitis  
dissipatur; dissidia et dissensiones mul-  
tiplicantur, infantes pessima educatione  
donantur, et, paupertate necnon omni  
miseria oneratae, familiae pereunt. (1)

70 alcooliques ; sur 100 incendiaires, 57 alcooliques ; sur 100 condamnés pour outrages à la pudeur, 53 alcooliques ; sur 100 condamnés pour coups et blessures, 90 alcooliques. Au total, sur 500 condamnés, le Dr Legrain, a rencontré 323 alcooliques. Le directeur d'une prison de Paris a trouvé 2115 alcooliques sur 3000 pensionnaires dont il est chargé. » MGR GIBIER, *Nos plaies sociales*, pp. 133, 134.

« Si on rendait l'Angleterre sobre, on pourrait fermer les neuf dixièmes des prisons. » LORD COLERIDGE.

« Sur cent causes criminelles, il y en a quatre-vingt-dix qui ont la boisson pour origine ou pour cause. » M. SEXTON, recorder de Montréal.

(1) « N'avez-vous pas connu des familles honorables, jouissant d'une certaine aisance, ou même d'une certaine fortune, et qui ont été ruinées et déshonorées par l'alcoolisme ? sous la pression de l'alcool, ce propriétaire influent, ce fermier laborieux, ce petit cultivateur, ont été obligés de vendre peu à peu leurs terres, puis la maison paternelle. Ils ont quitté le pays. Ils se sont réfugiés à la ville, et là ils sont devenus de simples manœuvres, qui se traînent incapables de tout travail sérieux et qui mourront dans l'abjection de la détresse. L'alcoolisme est la ruine du foyer. » MGR GIBIER, *Nos plaies sociales*, pp. 139, 140.

« Pourquoi ce poêle éteint, ce lit sans matelas et sans couverture, cette armoire vide, ces enfants mourant moitié de phthisie, moitié de faim ? Y a-t-il une crise industrielle ? Les ateliers refusent-ils de l'ouvrage ? Le père de famille ne sait-il que faire de sa volonté et de ses bras ? Non, sa femme et ses enfants vivraient, s'il le voulait ; c'est lui qui leur vole leur lit et leurs vêtements, lui qui les condamne au froid et à la faim, à la mort, lui le lâche qui a bu leur subsistance avec l'alcool. » JULES SIMON, *L'ouvrière*, p. 135.